



TARIFS

LICENCES 2021-2022

Pour cette nouvelle saison 2021-2022, le communiqué directeur a décidé de faire une remise de 20% sur le prix de la licence pour tous nos licenciés qui ont payé entièrement la cotisation lors de la saison 2020-2021 écourté par le Covid-19. Voici le tableau des cotisations par catégorie :

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	TARIFS Réduit Covid-19	TARIFS Nouveau licencié
U7 Garçons et Filles	2016-2015	64€	80€
U9 Garçons et Filles	2014-2013	72€	90€
U11 Garçons et Filles	2012-2011	84€	105€
U13 Garçons et Filles	2010-2009	96€	120€
U15 Garçons et Filles	2008-2007	96€	120€
U17 Garçons et Filles	2006-2005 (+2004 uniquement pour les filles)	112€	140€
Seniors Garçons et Filles	2004 ET AVANT	112€	140€
BASKET LOISIRS	Cette licence interdit toutes compétitions officielles !	64€	80€
DIRIGEANTS		40€	50€
Mutation	Prix à rajouter à la licence pour une mutation : U7 à U13 = Gratuit / U14 à Seniors = 60€		

- Remise Familles Nombreuses : A partir de 3 licences dans un même foyer, le comité directeur a décidé de garder une réduction de 10% sur la totalité du prix des licences du foyer. Pour le calcul avant le paiement n'hésitez pas à nous contacter par mail ou sur le portable du club.

Mémo des documents nécessaires à la création ou au renouvellement d'une licence :

Documents indispensables pour faire la licence

La fiche d'inscription du club

Signer la charte de l'ESG

Attestation de vaccination

Documents à rendre aux
entraînements

Inscription sur la plateforme via le lien envoyé par le club par mail

-Identité

-Certificat Médical

-Photo

-Surclassement

-Cocher la partie assurance (Assurance A)

-Photocopie de la carte d'identité si besoin



PASS SPORT
Tu as entre 6 et 18 ans ?
Profite de 50 € pour t'inscrire dans un club sportif à la rentrée !



Le Pass'Sport, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022.

Comment cela fonctionne ?



Tu es bénéficiaire de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ?

Tu vas recevoir cet été un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports t'informant que tu bénéficies du Pass'Sport.

Présente-toi au club sportif de ton choix muni de ce courrier et **50 €** seront déduits du coût de ton adhésion ou de ta licence dans un club.

Cotisation de la licence

Pour les babies (U7), Mini-Poussins (U9) et Poussins (U11) : assurance scolaire

Nous ne ferons pas la licence si nous n'avons pas ces documents ainsi que le règlement